

Image not found or type unknown



Droit et obligations des demi soeurs

Par **celbri88**, le **12/06/2008** à **20:03**

je suis issu d'une famille de deux enfants légitimes (1frère) et d'une demi soeur "utérine". Mon père est décédé en 2002.

mon père était propriétaire d'un appartement de famille (héritage) de ce fait mon frère et moi en étions héritier, en accord avec mon frère j'ai occupé cet appartement gratuitement pendant 14 ans.

Aujourd'hui, je découvre que j'ai une demi soeur du côté de mon père qu'il aurait reconnu avant le mariage avec ma mère ?

cette demi soeur devient donc héritière aussi de cet appartement, peut elle me demander un loyer pour toutes ces années ? (en sachant que je n'y habite plus)? Si l'on décide de le vendre et qu'elle refuse comment ca se passe ? a t elle des obligations ?